

MC/INF/281

**Original: anglais
9 novembre 2005**

QUATRE-VINGT-DIXIÈME SESSION

**GRANDES APPROCHES
DE LA MIGRATION ET DU DÉVELOPPEMENT**

GRANDES APPROCHES DE LA MIGRATION ET DU DÉVELOPPEMENT¹

1. L'intérêt porté aux liens qui unissent la migration et le développement est vif. Les milieux qui s'occupent de ces questions tentent de déterminer si la migration encourage ou entrave le développement, si le développement en soi multiplie les migrations ou les fait fléchir, et, plus important sans doute, si la migration peut devenir un élément positif pour le développement. Les avantages macroéconomiques de la migration pour le pays d'origine – par suite d'une réduction du chômage, d'un relâchement des pressions sur le marché du travail, et des effets positifs des transferts de fonds sur les réserves en devises et la balance des paiements – font l'objet d'une attention grandissante. D'une façon analogue, l'impact économique positif de la migration sur le pays d'accueil – notamment son apport au PIB, au marché du travail, à la consommation locale et au capital humain – peut être très sensible.

2. Le présent document énonce brièvement des mesures susceptibles de limiter les potentialités négatives de la migration et d'en encadrer les avantages aux fins du développement, plus particulièrement s'agissant des apports financiers et non financiers des diasporas et des migrants, et de la mobilité de compétences. La plupart des approches présentées ci-après sont issues d'expériences évoquées lors de l'atelier consacré à la migration et au développement², organisé les 2 et 3 février 2005 dans le cadre du Dialogue international de l'OIM sur la migration, ou elles ont pour origine d'autres activités de l'OIM liées à la migration et au développement. Ces approches figurent dans une liste non exhaustive de mesures à la portée des gouvernements de pays développés ou en développement, ou d'organisations qui peuvent les retenir lors de la conception d'approches stratégiques en matière de migration et de développement.

3. La migration en soi n'est ni une stratégie de développement ni une entrave au développement. En fait, l'impact de la migration dépend des environnements politique, social, juridique et économique et de stratégies politiques connexes dans le cadre desquelles s'inscrit le processus migratoire; il dépend également des caractéristiques, des ressources et du comportement des migrants. Il ne faut pas non plus voir dans la migration un objectif du Millénaire pour le développement mais plutôt la considérer comme un des nombreux outils à inclure dans les documents de stratégies de réduction de la pauvreté et dans d'autres stratégies nationales de développement visant à concrétiser les OMD.³

¹ Le présent document a pour objet notamment d'aider les États dans leurs préparatifs en vue du dialogue de haut niveau des Nations Unies sur la migration et le développement, il comporte à cet effet suffisamment de détails pour ne pas devoir l'assortir d'autres explications. C'est pour cette raison que l'Administration de l'OIM a approuvé à titre exceptionnel ce document qui excède très sensiblement le volume moyen des documents du Conseil de l'Organisation.

² Pour un examen détaillé des politiques et expériences gouvernementales dont sont tirées les grandes approches énoncées dans le présent document, veuillez consulter le rapport final de l'atelier intersession du DIM disponible sur le site de l'OIM, <http://www.iom.int/en/know/idm/iswmd%5F200502.shtml>.

³ Il convient de se rappeler que le volume de la migration Sud-Sud, à savoir les flux de migration entre pays en développement et, le plus souvent, au sein d'une région, dépasse celui de la migration Sud-Nord. C'est également dans le monde en développement que se trouve la majorité des migrants internes, à savoir les personnes qui se déplacent à l'intérieur de leur pays d'origine, dont le nombre est sensiblement supérieur à celui des migrants internationaux.

I. LA POURSUITE D'UNE COHÉRENCE DE FOND EN MATIÈRE DE MIGRATION ET D'AGENDA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

4. Des politiques de migration et de développement cohérentes, aux niveaux national et international, aideront les décideurs à mieux gérer la migration, et à en exploiter les avantages pour en faire un des outils des stratégies de développement. Il faut aborder la cohérence politique à différents niveaux et intéresser les diverses parties prenantes de manière à éviter les effets négatifs, directs et indirects, d'une concurrence entre les agendas politiques.

a) Cohérence politique au sein des gouvernements

5. La migration et le développement portent sur des questions très diverses qui ressortissent à différents ministères et organes gouvernementaux dont les activités doivent être empreintes de cohérence de manière à éviter que des actions dans un domaine donné ne nuisent sans le vouloir aux priorités d'un autre domaine. Il ne s'agit pas simplement d'éviter toute incompatibilité, la cohérence appelle une recherche active de synergies entre les politiques et programmes de la migration et du développement, ainsi qu'avec celles touchant à des domaines connexes, en vue d'obtenir un effet composé plus marqué tout en progressant en même temps vers les objectifs propres à chacune des politiques. Au sein des gouvernements, la cohérence des politiques peut s'obtenir en intégrant la migration aux mesures et programmes nationaux de développement.

Quelques grandes options en matière de développement des synergies entre les politiques nationales de migration et de développement:

- ❖ **Créer un échange de données franc, améliorer la consultation interministérielle, coordonner les politiques et programmes au niveau national et leur exécution conjointe.** Citons à titre d'exemple un document de politique générale intitulé "*Development and Migration*",⁴ élaboré par les ministères néerlandais pour la Coopération au Développement, l'Immigration et l'Intégration.
- ❖ **Créer un point de convergence pour ce qui touche aux questions de migration et de développement au sein des structures gouvernementales.**
- ❖ **Renforcer la capacité des organes gouvernementaux concernés** en vue d'engendrer des synergies entre la politique migratoire et la coopération au développement.

b) La cohérence politique entre les gouvernements et les autres parties prenantes

6. La migration ne saurait être traitée correctement de façon unilatérale, sa gestion rationnelle appelle une collaboration et un partage des responsabilités. Chaque aspect de la migration et du développement intéresse, en plus des pouvoirs publics, des parties prenantes diverses, et la cohérence politique dépend également d'un engagement actif des protagonistes concernés aux niveaux local, national et international.

⁴ http://www.iom.int/DOCUMENTS/OFFICIALTXT/EN/iswmd_200502_policy_memorandum.pdf

Différentes approches à la création de partenariats en matière de migration et de développement:

- ❖ **Recenser et intéresser toutes les parties prenantes concernées.** Il s'agit notamment des organismes locaux s'occupant de différents aspects de la migration et du développement, des pouvoirs publics et des autorités municipales des pays d'origine et des pays d'accueil, de la société civile, des ONG locales et internationales, des organisations intergouvernementales, des entreprises, du secteur financier, et des migrants eux-mêmes.
- ❖ **Prospecter les rôles et les apports possibles des différentes parties prenantes** à titre individuel ou dans le cadre d'efforts concrets, complémentaires et caractérisés par la collaboration. Il faut définir clairement le rôle de chaque partenaire pour garantir le sentiment d'appartenance au partenariat.
- ❖ **Concevoir des incitations pour toutes les parties prenantes concernées pour qu'elles coopèrent s'agissant de migration et de développement.** Une vraie coopération n'est possible que si tous les partenaires sont authentiquement intéressés par un travail collégial en vue d'atteindre des buts communs.
- ❖ **Renforcer la coopération et instaurer un climat de confiance réciproque** grâce à un **dialogue** fréquent, complet, équilibré et bien informé entre les parties prenantes concernées par les problèmes de migration et de développement, à tous les niveaux.
- ❖ **Structurer le renforcement des capacités de façon à inclure toutes les parties prenantes concernées.** La collaboration entre différents États peut amener certains d'entre eux à en assister d'autres, en particulier par le biais d'une coopération technique. Grâce à la médiation ou au renforcement des capacités, les organisations internationales et les ONG peuvent aider les gouvernements à atteindre les diasporas. Les gouvernements, les organisations internationales et les ONG peuvent soutenir le renforcement des capacités d'organisations de migrants intéressées par les activités de développement.

II. LES APPORTS DES DIASPORAS AU DÉVELOPPEMENT

7. Ces dernières années, un changement d'attitude a provoqué une évolution marquante de la pensée en matière de migration et de développement: on est passé des potentialités négatives de la migration (par exemple: l'exode des cerveaux) à une reconnaissance des effets positifs qu'elle peut avoir sur le processus de développement et, en particulier, sur le développement des pays d'origine. Cette nouvelle perspective est liée directement à la multiplication des preuves de la portée de l'intéressement des diasporas au processus de développement.

8. Les diasporas⁵ concourent au développement de leurs pays d'origine de différentes manières – transferts de fonds, placements et activités entrepreneuriales; transferts de compétences et de savoir nouvellement acquis; et promotion de la démocratisation et de la protection des droits de l'homme dans ces pays. Elles peuvent servir de trait d'union et de vecteur à une compréhension et une coopération accrue entre les pays d'origine et les pays d'accueil. La mesure dans laquelle les diasporas peuvent contribuer au processus de

⁵ Aux fins du présent document, les diasporas sont définies d'une façon générale comme étant des individus ou des membres de réseaux, d'associations et de communautés qui ont quitté leur pays d'origine mais maintiennent des liens avec celui-ci. Cette acception englobe les communautés expatriées plus établies, les travailleurs migrants installés temporairement à l'étranger, les expatriés devenus citoyens du pays hôte, les cas de double citoyenneté, ou les migrants de deuxième/troisième génération.

développement dépend en grande partie des politiques, des cadres institutionnels et de l'environnement économique des pays d'origine et des pays d'accueil.

a) **Encourager les diasporas à s'investir dans le processus de développement**

9. Les avantages de la migration, et en particulier de l'apport des migrants, dépendent des conditions politiques et économiques ainsi que de la stabilité sociale; des politiques gouvernementales visant directement ou indirectement les diasporas peuvent influencer de façon sensible les effets de la migration sur le développement.

10. Une absence de confiance entre les migrants et les pouvoirs publics, la diversité des types de diasporas, des intérêts divergents entre pays d'origine et pays hôte ainsi qu'au sein des communautés de migrants, et des mesures incompatibles visant les diasporas, sont au nombre des principaux obstacles à une mobilisation des diasporas en faveur du développement. Pour les surmonter, les gouvernements des pays d'origine et des pays d'accueil doivent apprendre à mieux connaître les diasporas et à montrer qu'ils apprécient les apports des migrants aux plans économique, intellectuel, culturel et social dans les deux pays. Étant donné que les actions des migrants reposent essentiellement sur des motivations individuelles, il faut savoir ce qui déclenche leur intérêt et les stimule pour se servir de ces facteurs et mobiliser les ressources des diasporas aux fins du développement.

Quelques grandes approches visant à favoriser l'engagement des diasporas et des migrants vis-à-vis du développement:

- ❖ **Encourager la consultation, les partenariats et la coopération entre les États et les diasporas.** Pour qu'ils collaborent, les migrants ne doivent pas être traités en tant que ressources mais en tant que partenaires dont les intérêts et les préoccupations sont tenus en compte sérieusement. Par conséquent, la création d'un climat de confiance entre les États et les diasporas est un préalable essentiel. Les pouvoirs publics devraient prendre l'initiative et faire preuve d'une volonté politique claire de collaborer en mettant en place un espace institutionnel se prêtant au dialogue avec les diasporas, en donnant plus de transparence aux stratégies et aux objectifs de développement gouvernementaux, et en soutenant la mise en place de réseaux de migrants, tout en respectant leur autonomie. Les associations de diasporas devraient se voir offrir la possibilité de participer à des programmes de développement, et notamment aux phases d'identification, de mise en œuvre et de suivi de projets.
- ❖ **Développer la cohérence des mesures destinées aux communautés de migrants.** Il convient de créer un point de convergence gouvernemental en vue de travailler avec les diasporas et de permettre aux différents services gouvernementaux d'agir avec les diasporas aux niveaux local, national ou fédéral, ce qui est susceptible de rehausser la cohérence.
- ❖ **Admettre la diversité des migrants et concevoir des politiques et des méthodes propres à favoriser l'engagement des diasporas compte tenu de leur profil particulier** concourra à cibler correctement les potentialités ainsi que les besoins et les intérêts des différents groupes.
- ❖ **Identifier les diasporas partenaires.** En reconnaissant que les diasporas ne sont pas homogènes, les initiatives tendant à les mobiliser exigent un dialogue avec les communautés de migrants en vue de détecter les structures et les dénominateurs communs

qui, au sein des diasporas, peuvent être utiles pour concevoir et/ou exécuter des projets. Les mesures permettant de recueillir et d'agencer les données relatives aux diasporas englobent leur enregistrement et la mise au point de modèles destinés à tracer un profil et une cartographie des diasporas. Il faudra également réaliser de nouvelles recherches sur les effets des apports des diasporas au développement économique.

- ❖ **Améliorer les services à l'intention des diasporas dans les pays de destination** de façon à créer et entretenir des contacts étroits et concrets. Le rôle des missions diplomatiques est important s'agissant de l'interaction avec les migrants. De bons services consulaires représentent un des meilleurs moyens d'entretenir des liens entre les diasporas et leurs pays d'origine. Les médias, l'Internet et d'autres technologies nouvelles peuvent aider à atteindre les membres des diasporas.
- ❖ **Encourager le sentiment d'appartenance parmi les membres des diasporas** grâce à des méthodes, telle la reconnaissance de la double citoyenneté, et en donnant à leurs membres l'occasion de participer au processus politique de leur pays. Le sentiment d'identité et d'appartenance sont les fondements des liens entre les diasporas et les pays d'origine et ils sont au centre des motivations des migrants s'agissant de leur apport au développement.

b) Mobiliser les ressources financières des diasporas

11. Les flux financiers provenant des migrants et des diasporas sont très variés et comprennent, entre autres, les envois de fonds, des investissements étrangers directs (IED), des échanges commerciaux ainsi que des dons.

12. La part des contributions des diasporas dans l'IED et dans le commerce est mal établie mais lorsque les chiffres sont connus, ils sont impressionnants. Par exemple, on estime que 50 à 70 % de l'IED en Chine proviennent des diasporas ou d'investisseurs chinois à l'étranger. On connaît beaucoup mieux les chiffres relatifs aux transferts officiels de fonds, même s'ils sont difficiles à mesurer.⁶ Selon la Banque mondiale, les transferts internationaux sont toujours le deuxième flux financier le plus important à destination des pays en développement après l'investissement étranger direct, ils sont plus de deux fois plus élevés que le volume net de l'aide officielle au développement.

13. Les transferts intérieurs sont moins bien connus mais leurs effets ne sont pas moins importants; citons par exemple, les fonds envoyés ou amenés par des migrants qui passent des zones rurales aux zones urbaines. Étant donné que, à l'échelle mondiale, le nombre de migrants internes est nettement plus élevé que celui des migrants internationaux,⁷ les effets de ces transferts en matière de réduction de la pauvreté sont sensibles, même si les différentiels salariaux nationaux sont inférieurs à ceux internationaux.

14. Il importe de se souvenir que les transferts et les autres apports financiers des migrants se font sous forme d'envois privés, ils ne sauraient donc être considérés comme une variante des budgets de développement nationaux ou de l'aide internationale au développement. Pour donner plus d'effets aux flux financiers associés à la migration, il faut élaborer des mesures d'incitation

⁶ Pour un complément d'informations sur les transferts de fonds, voir Perspectives économiques mondiales : commerce, régionalisme et développement, Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement / La Banque mondiale (2005) Washington.

⁷ Il n'existe pas de statistiques globales fiables relatives au nombre de migrants internes; toutefois, les chiffres nationaux peuvent être riches en enseignements. Par exemple, en 2003, l'Inde a estimé à 232 millions sa population de migrants internes; la Chine à 121 millions et le rapport *État de la migration dans le monde* pour la même année estimait la population de migrants internationaux au niveau mondial à 175 millions d'individus.

appropriées qui motivent les migrants et les amènent à placer leurs avoirs dans des activités liées au développement. Ces mesures doivent s'insérer dans le cadre d'une approche plus vaste, telle que la mise en place d'un environnement porteur, d'une bonne gouvernance et de structures économiques stables dans les pays où ces avoirs sont transférés.

15. Un climat économique favorable – caractérisé par une inflation faible, une stabilité économique, une ouverture aux activités entrepreneuriales, des institutions solides et une bonne gouvernance – est essentiel à toutes les approches énumérées ci-après. Lorsque l'on tente d'optimiser l'apport des diasporas au développement, il importe également de ne pas se centrer uniquement sur les ressources financières des migrants et d'apparier ces mesures à une politique de développement économique saine.

Grandes approches tendant à optimiser les effets des ressources financières venant des diasporas sur le développement:

- ❖ **Améliorer le recueil de données de base** relatives aux transferts de fonds, internationaux et internes, et au volume des placements venant des diasporas pour disposer d'une base de connaissances utiles à l'élaboration des politiques.
- ❖ **Réaliser d'autres études portant sur les processus décisionnels en matière de transferts et de dépenses des avoirs** et de leur impact macroéconomique.
- ❖ **Encourager les envois de fonds par le biais de voies officielles** grâce à la mise en place de cadres réglementaires transparents, encourager la concurrence et réduire les coûts de ces envois, informer les migrants des possibilités de transfert d'avoirs officielles par des actions adaptées au pays et/ou à la région, des taux de change favorables et en donnant aux expatriés accès dans leur pays d'origine à des comptes en devises étrangères transférables assortis de taux d'intérêt attractifs.
- ❖ **Réduire les coûts et renforcer l'accessibilité des services de transfert pour les migrants**, en:
 - **Offrant un meilleur accès aux services financiers** par suite d'une collaboration avec les intermédiaires du circuit financier, les communautés locales, les secteurs public et privé (par exemple: les réseaux de banques ou de bureaux de poste, les mutuelles de crédit, les institutions de microfinance et d'autres prestataires de services en zone rurale);
 - **Améliorant l'accès aux services bancaires de base tant pour les migrants dans les pays de destination que pour leur famille dans les pays d'origine.** Les migrants en situation irrégulière peuvent, eux aussi, avoir un effet positif pour le développement de leur pays d'origine, il importe donc de les aider à accéder aux services financiers en leur donnant, par exemple, des moyens d'identification appropriés utiles pour ouvrir un compte en banque;
 - **Harmonisant et en optimisant le processus de transfert de fonds**, y compris en encourageant à mieux utiliser la technologie moderne en vue de réduire les coûts des envois.
- ❖ **Encourager l'épargne** susceptible d'augmenter la liquidité des institutions de microcrédit et de servir à pallier les chocs économiques. Il est particulièrement important de gagner la confiance des migrants vis-à-vis du système bancaire.

- ❖ **Créer des projets et des vecteurs d'investissement grâce auxquels les transferts peuvent être acheminés**, dans des domaines tels l'industrie, l'éducation, le développement de l'infrastructure, et l'implantation de petites et moyennes entreprises.
- ❖ **Mettre en place des mesures incitatives pour stimuler l'acheminement des transferts vers des projets de développement** en offrant, par exemple, des abattements fiscaux particuliers aux expatriés, ou en créant des plans d'épargne ou des titres servant des intérêts favorables. La mise en place de stratégies d'incitation et d'opportunités de placements dans des projets commerciaux, entrepreneuriaux ou productifs est plus aisée s'il y a collaboration avec les parties prenantes de la société civile, la communauté des donateurs et le secteur financier. Les mesures d'incitation doivent être adaptées aux besoins et aux intérêts des différents groupes de migrants.
- ❖ **Encourager les migrants à implanter de petites ou moyennes entreprises** en vue d'assurer, à terme, leur indépendance tout en faisant en sorte que leurs avoirs concourent à la croissance économique locale. Au nombre des mesures importantes, citons une collaboration avec le secteur bancaire dans le but d'instaurer un lien entre les envois de fonds et le financement du microcrédit au titre d'activités entrepreneuriales, et de conseiller et assister les migrants dans ce domaine. Il est nécessaire de réaliser des campagnes d'information relatives aux mesures d'incitation et de soutien proposées aux migrants qui souhaitent se lancer dans des activités entrepreneuriales.

c) **Mobiliser les ressources non financières des diasporas**⁸

16. L'impact des diasporas sur le développement ne se limite pas à leurs apports financiers, les migrants peuvent également influencer sur les possibilités de développement du marché, les opportunités commerciales propres à la diaspora, le transfert de technologie et de connaissances scientifiques, techniques ou économiques, ainsi que les échanges politiques, sociaux et culturels. Les diasporas peuvent favoriser l'innovation et être à l'origine de processus d'apprentissage. Grâce aux migrants, des produits ou des services caractéristiques de leur pays d'origine peuvent être commercialisés dans les pays d'accueil et contribuer ainsi à développer de nouveaux marchés et à créer des liens commerciaux entre les pays concernés. Par ailleurs, les diasporas peuvent également avoir un rôle dans les pays de destination en participant, par exemple, à la conception d'agendas de développement et de stratégies sectorielles qui représente les intérêts des migrants, ou en facilitant les contacts et les relations avec leur pays d'origine

17. La mobilisation des ressources non financières des migrants est étroitement liée aux efforts tendant à remplacer l'exode de cerveaux⁹ par leur mobilité, et à faire bénéficier les pays d'origine et d'accueil de la migration grâce à un transfert des connaissances et des compétences; il s'agit donc d'un élément clé de la solution des principaux problèmes que la migration pose au plan du développement, et d'une optimisation de ses effets concrets.

18. L'investissement et la sécurité des entreprises, par exemple celle liée aux droits de propriété, la stabilité financière et économique ainsi que le respect des droits de l'homme fondamentaux, tant dans les pays d'origine que dans les pays de destination, sont autant d'éléments essentiels au succès d'une mobilisation des ressources non financières des migrants.

⁸ Pour une analyse plus approfondie de l'apport des diasporas au développement, voir *Engaging diasporas as development partners for home and destination countries: Challenges for policy makers* (à paraître en 2006) OIM, Genève.

⁹ La question est traitée de façon plus précise à la section 3.b: "Maintien au pays et utilisation des ressources qualifiées".

Grandes approches visant à mobiliser les ressources non financières des diasporas et à en optimiser les effets sur le développement:

- ❖ **Faciliter la migration de travail temporaire** pour profiter des avantages qui découlent de la mobilité, régionale ou internationale, des travailleurs. Pays d'origine et d'accueil doivent collaborer pour bénéficier mutuellement des avantages de la migration de travail temporaire. Un cadre juridique se prêtant à ce type de migration temporaire peut aider à garantir le retour des migrants, et il est essentiel à l'intégrité des programmes de migration de travail temporaire. Le mode 4 de l'AGCS peut être l'occasion de réguler et d'appuyer ce type de migration temporaire.
- ❖ **Encourager et faciliter le retour** – virtuel ou réel, temporaire ou définitif – à titre volontaire de migrants qualifiés en vue d'un transfert des connaissances, des aptitudes et des techniques.
 - **Faciliter le retour temporaire de migrants qualifiés, et le favoriser grâce à des mesures d'incitation**, revêt une importance particulière pour reconstituer l'infrastructure sanitaire et les ressources humaines qualifiées dans les pays en développement.
 - **Traiter le problème posé par la nature "non transférable" des prestations des migrants** (pensions, sécurité sociale).
 - **Diffuser des informations sur les opportunités d'emploi et soutenir les programmes conçus à l'intention d'expatriés qui souhaitent rentrer au pays.** L'Internet sert de plus en plus à diffuser ce genre d'information.
 - **Maintenir les liens entre les migrants et leur pays d'origine.** Il est important de maintenir les liens avec le pays d'origine pour les migrants de première, deuxième et troisième génération de sorte que les contacts avec la diaspora se traduisent, à long terme, par des effets sur le développement du pays d'origine.
 - **Offrir une flexibilité.** Les migrants préfèrent souvent contribuer de façon souple au développement de leur pays d'origine sans qu'il leur faille pour autant rentrer à jamais au pays ou abandonner le statut juridique et social acquis dans le pays hôte. Il importe donc d'offrir diverses options s'agissant de la durée du retour, et de garantir une rentrée éventuelle dans le pays hôte ainsi que le maintien de certaines des prestations qu'il offre.
- ❖ **Faciliter le mouvement des membres des diasporas entre pays d'origine et pays hôte.** La double nationalité accordée par certains pays, tels la République dominicaine, le Mexique, le Rwanda ou l'Égypte, est une méthode qui va dans ce sens. Certains gouvernements prennent des dispositions particulières pour les migrants en vue de les amener à retourner ou à visiter leur pays d'origine. En Éthiopie, des documents de voyage spéciaux permettent aux étrangers d'origine éthiopienne et à leur épouse d'entrer dans le pays sans visa. L'Iran accorde aux jeunes Iraniens nés à l'étranger, qui se rendent en visite dans le pays pour un maximum de trois mois, une exemption du service militaire.
- ❖ **Offrir une aide à la réintégration et élaborer des programmes spéciaux à l'intention des migrants qui rentrent au pays** de façon à ce qu'ils puissent trouver un emploi et mettre leurs compétences et expérience, acquises à l'étranger, au service de leur pays. Au nombre des programmes qui facilitent une intégration, citons la formation professionnelle, l'implantation de microentreprises et d'autres formes d'assistance ciblée. Il peut s'agir:

- **de concevoir des mesures de réintégration adaptées** eu égard à la situation et aux besoins particuliers du migrant rentrant au pays;
- **de favoriser une participation totale et équitable des migrants rentrant au pays à la vie communautaire**, par exemple en leur offrant une égalité d'accès aux services publics;
- **de préparer la communauté locale du pays d'origine à accepter la réintégration des migrants rentrant au pays, et à la faciliter;**
- **d'optimiser les avantages que présente l'expérience, les connaissances et les aptitudes des migrants rentrant au pays** en leur donnant l'occasion d'être des formateurs ou des consultants reconnus dans les écoles, les organismes gouvernementaux ou le secteur privé et en promouvant, grâce à cela, l'esprit d'entreprise local pour le bien du développement économique national/local. Il est fréquent que ces migrants ne puissent obtenir de prêts pour implanter une affaire, et un soutien additionnel est nécessaire dans ce domaine.

III. LA GESTION DU MOUVEMENT DES PERSONNES ET DES RESSOURCES QUALIFIÉES

19. Le manque d'opportunités économiques est la raison première de la migration et du non-retour au pays, ce qui témoigne de la relation étroite existant entre migration et développement. Les activités susceptibles de pallier les causes profondes de la migration provoquée par des raisons économiques sont un élément important de l'approche globale de la gestion migratoire, et elles constituent un lien tangible entre migration et stratégie de développement.

a) Développement économique et communautaire dans des zones à forte pression migratoire

20. Améliorer les conditions économiques et sociales dans les zones à forte pression migratoire est essentiel à une stabilisation de la population. En traitant cette situation de façon directe et pratique, et en corrélant ces actions à d'autres domaines de la gestion migratoire, il est possible d'élargir les partenariats et la coopération, entre les pays plus développés et ceux qui le sont moins, s'agissant du partage des objectifs de la gestion de ces mouvements et des objectifs du développement.

21. Concevoir ou élargir ce domaine de la programmation de la migration et du développement peut également créer de nouvelles opportunités de partenariats entre les gouvernements, les organisations internationales, les ONG et les communautés locales. S'il est vrai que nombre de gouvernements ont encouragé une programmation directe du développement pour en faire bénéficier des régions et des pays d'origine divers, il est également vrai que peu de pays donateurs ont donné des suites concrètes à cette démarche dans leurs stratégies globales de développement et de migration.

Grandes approches en matière de développement économique et communautaire dans les zones à forte pression migratoire:

- ❖ **Développer et exécuter des programmes spécifiques visant à rehausser les conditions de vie**, et notamment de développement de la microentreprise et de perfectionnement des aptitudes, de développement d'initiatives de proximité porteuses d'une amélioration des conditions de vie locale, de l'infrastructure fondamentale et des services sociaux. Si l'on veut contrebalancer l'attraction réelle ou potentielle des pays de destination, il est indispensable qu'il existe dans le pays d'origine des choix réalistes et viables d'options qui se substituent à celles fréquemment dangereuses que connaissent les migrants en situation irrégulière.
- ❖ **Agir de façon directe et élargir les partenariats visant au développement économique et communautaire dans les zones d'origine.** L'initiative danoise "*Regions of Origin Initiative*" est un bon exemple d'une stratégie organique qui reconnaît que des solutions à court terme sont insuffisantes pour provoquer un retour et une réintégration stable dans les régions ou les communautés d'origine. Le programme en question porte sur les zones d'origine de populations de réfugiés; toutefois, des approches analogues pourraient être adoptées pour des régions à forte pression migratoire.

b) Maintien au pays et utilisation des ressources qualifiées

22. La stabilisation de la population intéresse au plus haut point nombre de pays en développement, particulièrement les moins développés d'entre eux, pour que les travailleurs qualifiés restent au pays et que leurs compétences soient utilisées. Du fait de leur infrastructure limitée et de leurs maigres ressources au titre de l'éducation, ces pays ne disposent que de peu de personnes qualifiées et connaissent un exode disproportionné de compétences, avec pour résultat une pénurie de personnel dans des secteurs particulièrement importants tels le développement rural, les soins de santé et l'éducation.

23. Le défi à relever est donc de mettre en place des dispositifs qui fassent pièce, dans la mesure du possible, à la perte de travailleurs qualifiés qui sape le potentiel de développement des pays d'origine, et de promouvoir la mobilité des connaissances en encourageant le retour de ressortissants qualifiés et en favorisant leur contribution au développement de leur pays.¹⁰ Il est généralement reconnu que compte tenu de leur éducation, de leur formation et des compétences utiles acquises à l'étranger, les ressortissants qui rentrent au pays peuvent avoir un rôle important et bénéfique pour leur pays d'origine en y transférant des aptitudes et des nouvelles techniques dont il a besoin.

Grandes approches visant à garder et à utiliser les ressources humaines compétentes:

- ❖ **Des consultations et une coopération entre les pays d'origine et ceux de destination** sont nécessaires en vue de limiter le départ de travailleurs qualifiés nécessaires aux économies nationales; elles doivent avoir lieu dans le respect du droit de chaque individu de quitter un pays et notamment le sien.

¹⁰ La question de la mobilité des cerveaux et de leur retour est traitée à la section 2.c: "Mobiliser les ressources non financières des diasporas"

- ❖ **La régulation du recrutement et l'encouragement d'une coopération internationale relativement à des méthodes de recrutement conformes à l'éthique.** Les recueils de directives ayant trait à une embauche conforme à l'éthique limitent les pays sources vers lesquels les employeurs peuvent se tourner et/ou la durée du séjour à l'étranger. Nombre de pays recruteurs élaborent des accords d'embauche bilatéraux et multilatéraux avec les pays sources dont certains comportent un aspect "éthique" explicite ou tendent vers une situation gagnante pour les deux pays qui permette également au pays source de bénéficier du départ de ses ressortissants. Citons à titre d'exemple, la pratique du "jumelage" qui repose sur des échanges de personnel et d'assistance entre des universités, des hôpitaux et d'autres entités des pays d'origine et de destination. Les pays nantis peuvent également envisager de consacrer davantage de ressources à la formation de leurs propres ressortissants car dépendre du recrutement actif de personnel qualifié dans les pays en développement peut être problématique.
- ❖ **Offrir un soutien didactique aux pays d'origine.** Le pays hôte peut proposer des formateurs, des ressources didactiques et/ou des crédits à des organisations qui manquent de personnel par suite de l'exode des cerveaux. Ceci s'applique particulièrement au secteur de la santé où des accords bilatéraux ou des programmes de co-investissement peuvent être mis en place.
- ❖ **Mettre en œuvre une politique de "jumelage".** Il s'agit de demander aux bénéficiaires d'une période de formation de convenir dès le début de travailler dans leur pays d'origine pendant un laps de temps déterminé une fois la formation terminée.
- ❖ **S'occuper des facteurs incitatifs.** Au nombre des principales raisons de l'émigration de professionnels figurent: la difficulté des conditions de travail, la faiblesse des salaires, des charges de travail démesurées et le stress, l'absence de pistes de carrière ou d'occasions de se perfectionner, des infrastructures sociales insuffisantes, les difficultés de trouver un logement ainsi que la montée de la demande de travail dans les pays bénéficiaires. Pour faire pièce à ces facteurs d'incitation, il convient de recourir à plusieurs secteurs de la politique publique; cette question est liée intrinsèquement à des problèmes de développement plus vastes tels les mauvais résultats économiques, le haut niveau de l'endettement, le VIH/SIDA, la pauvreté rurale, l'inefficacité de l'administration publique, pour n'en nommer que quelques uns. Des initiatives possibles dans ce domaine porteraient, entre autres, sur la création de mesures d'encouragement telles que des compléments de salaires, une aide au logement, des indemnités pour frais d'études des enfants, la disponibilité de moyens de transport, ou encore des prêts abordables aux professionnels dans les secteurs essentiels au développement national, tels la santé et l'enseignement, ainsi qu'une amélioration des conditions de travail des professionnels, particulièrement dans les zones rurales.